

La commune de Grambois organise un marché de Noël nocturne



Pour célébrer les fêtes de fin d'année, la commune de Grambois propose un marché de Noël en fin de journée du vendredi 20 au dimanche 22 décembre. L'occasion de dénicher des cadeaux de dernière minute.

Les Places de l'église et de la mairie de la commune de Grambois vont se plonger dans la féérie de Noël ce week-end à l'occasion du arché de Noël nocturne. Les festivités débuteront le vendredi 20 décembre avec une animation musicale de Batucalub, troupe de percussions brésiliennes du Sud Luberon.

De 16h30 à 20h les trois jours, les Gramboisiens et visiteurs pourront profiter du marché qui regorgera de produits locaux et artisanaux. Les enfants, quant à eux, auront un château gonflable à leur disposition et pourront assister à des lectures de contes à la mairie et de nombreuses animations offertes par le



Comité des fêtes de la commune.

Le samedi 21 décembre, un feu d'artifice sera tiré à 17h30 et sera suivi par un concert du Trio Mistral et de l'École de Chant Studio Vocality d'Aix-en-Provence. Le dimanche 22 décembre, un goûter sera organisé pour les enfants avec le Père Noël. Une animation cirque sera proposée, ainsi qu'une visite guidée et commentée du village et de la crèche à 17h.

(carte interactive) Vaucluse : où retrouver les festivités de Noël 2024 ?

Vallis Habitat inaugure sa nouvelle résidence à Grambois



Ecrit par le 3 novembre 2025



L'organisme Vallis Habitat, qui <u>devrait fusionner avec Grand Delta Habitat en septembre</u>, vient d'inaugurer sa nouvelle résidence appelée 'L'Amandier', qui est située dans la commune de Grambois. Un nouveau lieu de vie qui devrait favoriser la mixité de ses habitants.

En accord avec la municipalité de Grambois, Vallis Habitat a réalisé ce projet qui propose des logements à la fois pour les personnes seules, âgées ou jeunes, les personnes à mobilité réduite, mais aussi les personnes résidant à Grambois en recherche d'un logement décent comme des familles entrant dans les critères d'attribution de logements locatifs sociaux. L'objectif de la résidence L'Amandier est de favoriser la mixité des habitants qui y vivent.

La résidence, d'une superficie totale de 760.10 m² habitables, comptabilise trois bâtiments composés de quatre logements chacun. Il y a donc quatre T2, quatre T3, et quatre T4. Tous les logements situés au rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et comportent un jardin. Ceux à l'étage, quant à eux, disposent d'une terrasse.

Les loyers des logements sont compris entre $300 \notin$ et $530 \notin$. Somme à laquelle il faut ajouter $10 \notin$ pour un jardin, et $38 \notin$ pour un garage individuel. Les treize stationnements en extérieur sont libres et ne nécessitent aucune privatisation (hormis les places devant les garages).

Le montant de ce projet s'est élevé à 1 560 000€, financé par l'État à hauteur de 34 000€ et par le



Ecrit par le 3 novembre 2025

département de Vaucluse à hauteur de 24 000€. Il y a également eu 1 502 000€ de fonds propres et d'emprunts. Le terrain, quant à lui, est sous forme de bail emphytéotique, c'est-à-dire un bail de longue durée, qui est généralement comprise entre 18 et 99 ans.

V.A.

'Les écuries de Grambois' fermées définitivement au public



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient d'ordonner la fermeture administrative définitive au public du centre équestre 'Les écuries de Grambois'. Situé route de la Bastide-des-Jourdans à Grambois, le centre équestre est installé depuis 2019 au cœur du massif forestier, entre Grambois et Beaumont-de-Pertuis. Un massif classé en zone rouge du Plan de prévention des risques d'incendie de forêt (PPRIF) de



Grambois.

« Il s'agit d'une zone particulièrement sensible au feu, qui a connu un épisode d'incendie majeur en 1991, au cours duquel 1 800 hectares ont été détruits par les flammes », rappellent les services de la préfecture de Vaucluse.

Plusieurs avertissements depuis 2019

« Dès 2019, les exploitants ont été informés par les services de l'Etat de l'impossibilité de régulariser leur situation au regard des dispositions réglementaires en vigueur, poursuit la préfecture. Ils ont continué, en dépit de plusieurs avertissements et procès-verbaux dressés par l'administration, d'exercer leur activité en agrandissant leurs installations sans autorisation, entraînant une progression constante de la fréquentation du site et une aggravation de l'exposition du public à un risque naturel majeur, dans le cadre de cours, balades ou stages sous tente organisés au mépris des dispositions réglementaires relatives à l'accueil collectif de mineurs avec hébergement, au cœur d'une zone soumise à un aléa fort. »

Un délai accordé pour les animaux en pension

« Au regard du risque encouru par le public qui fréquente les lieux et des insuffisances relevées en matière d'accès et d'équipements de défense extérieure contre l'incendie », le préfet de Vaucluse a donc pris la mesure « de fermer définitivement au public le centre équestre 'Les écuries de Grambois', indépendamment des procédures judiciaires en cours à l'encontre des exploitants. »

La décision du préfet est effective à partir d'aujourd'hui, mercredi 1er juin 2022. Un délai supplémentaire de 6 semaines est toutefois accordé aux propriétaires d'animaux en pension sous contrats afin de trouver une nouvelle solution de pension.

L.G.



La préfecture assure qu'elle a informé, dès 2019, les exploitants des 'Ecuries de Grambois' de l'impossibilité de régulariser leur situation. ©Les écuries de Grambois/Facebook



Architecture, trois jours pour découvrir des pépites

Les journées nationales de l'architecture, pour la 6e édition, auront lieu les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 octobre. Mission : faire découvrir l'architecture au plus grand nombre en évoquant, par exemple, la transition sociale et écologique déjà engagée dans notre société. L'opération nationale est déclinée en Provence-Alpes-Côte d'Azur et bien sûr en Vaucluse. Trois jours de découverte exceptionnelle.

Cette édition s'ouvrira sur des visites de constructions ou de réhabilitations permettant d'appréhender la manière dont l'on peut agir sur l'impact environnemental du bâti. Ce sera aussi l'occasion de découvrir des pépites et de se les faire expliquer par des archis et aussi des habitants épris d'une modernité vecteur de sobriété.

Dans le détail

Il y en aura pour tous les goûts avec de nouvelles façons d'habiter ensemble au gré de différentes typologies de logements, pour un usage privatif ou collectif, en ville ou à la campagne ; Des expériences participatives de tracé à grande échelle ou de construction ; Des balades alliant découverte urbaine et architecturale et approche du dessin d'architecte ; Des initiations pour les plus jeunes, avec des interventions dans les classes le vendredi ou des ateliers le samedi ; Des rencontres autour d'expositions de projets d'agence et de présentations du métier... Tout le programme <u>ici</u>.

Sur Avignon et ses alentours en Vaucluse

Avignon

On tentera la balade : 'Découverte de la ville les yeux bandés' avec des architectes samedi 16 octobre à 14h30. Square Agricol Perdiguier à Avignon. Avez-vous déjà parcouru les rues de votre ville en vous laissant guider les yeux bandés ? Des architectes vous proposent de parcourir autrement l'espace public d'Avignon lors des journées nationales de l'architecture! L'éveil de vos sens et votre capacité à vous représenter et à imaginer les lieux vous surprendront. Explorez de manière sensible l'artéfact urbain, sa matérialité, sa vitalité, sa diversité, ses ambiances... Samedi 16 octobre à 14h30, sur inscription (max. 20 personnes) ici.

Rendez-vous pour le départ au square Saint-Didier à 14h15. La balade se termine au Rocher des Doms.

Balade les yeux bandés





Palais des papes

Atelier : Grand tracé de la spirale du Nombre d'Or complet. Géraldine Monier propose aux participants de réaliser un tracé à grande échelle de la Spirale d'Or, venant du Nombre d'Or, principe fondateur en architecture introduit par Vitruve, utilisé par Le Corbusier... Cette réalisation géométrique empirique sera l'occasion d'échanger sur le sujet tout en s'appuyant sur l'expérience et l'observation. Samedi 16 octobre de 10h à12h. Sur inscription <u>ici</u>. Place du Palais-des-papes à Avignon.

Atelier : Grand tracé de la Fleur de Vie

Géraldine Monier propose aux participants de réaliser un tracé à grande échelle de la fleur de vie. Moins connue que le nombre d'Or, elle contient la base géométrique pour la délinéation des solides de Platon, qui sont un sujet d'étude des géomètres et architectes depuis les mathématiques grecques en raison de leur esthétique et de leurs symétries. Les techniques de réalisation de ces dispositifs sont simples et presque archaïques, elles permettront pourtant d'aborder une échelle urbaine monumentale qui à plusieurs et par une initiation à la géométrie tenteront de tracer la grâce, l'harmonie et l'équilibre qui sous-tend notre sens du beau. Dimanche 17 octobre de 10h à12h. Sur inscription ici. Rendez-vous sur l'esplanade nord du jardin des Doms, 2, Montée des Moulins à Avignon.

Visite de l'école Montessori

Depuis 2012, l'école Montessori est installée dans ces locaux du quartier de Fontcouverte, conçus par l'architecte Daniel Fanzutti. La visite sera conduite par

Olivier Gaujard, du bureau d'étude du projet, et spécialisé dans les bâtiments à la structure bois et à l'enveloppe en matériaux biosourcés. 2 visites sur inscription (max. 15 p. par visite) Samedi 16 octobre à 16h <u>ici</u> et 17h <u>ici</u>. 212, route de Montfavet à Avignon.

Ile Piot

Il y aura la visite proposée de la maison contemporaine dénommée 'Ouane' avec son architecte samedi 16 octobre de 10h à 11h. L'architecte Raphaël Azalbert vous fera visiter une maison individuelle, située sur une parcelle étroite de l'Île Piot, en zone inondable à Avignon. L'ensemble des contraintes du projet ont fait émerger une création originale reconnue par l'obtention du Prix Régional Bois Paca en 2019. Inscription <u>ici</u>. 4, chemin de l'île Piot à Avignon.

Une maison atypique et ultra moderne sur une petite parcelle de l'ile Piot

Grambois

On approchera la réalisation 'Vivre ensemble à la campagne', visite de deux maisons en une. Visite « 2 maisons en 1 » – construction bois, avec ses architectes. Organisée par le Studio Miha, architectes du projet. Dans la campagne au cœur du Parc Régional du Luberon, les propriétaires habitaient une maison construite dans les années 70, grandement abîmée par un dégât des eaux, et menaçant de s'écrouler.



Après de nombreuses études et diagnostics, le projet de construire une maison neuve est devenue une évidence, avec comme contrainte de partir de l'existant. Entièrement réalisée avec des matériaux durables, locaux, et respectueux

de l'environnement, cette maison offre un confort thermique optimal à ces occupants. Avec son ossature bois et son revêtement de façade à la chaux, fait dialoguer l'architecture contemporaine dans le respect de l'architecture locale.

Samedi 16 octobre à 11h, 12h, 14h et 15h. Payant (2 € par personne), sur inscription <u>ici</u>. Une construction en bois à Grambois.

On habite ensemble à Grambois grâce à deux maisons en une

L'Isle-sur-la-Sorgue

On se baladera 'Autour des faubourgs : la ville hors les murs aux 19^e et 20^e siècles. Samedi 16 octobre à 10h30, au grenier numérique à l'Isle-sur-la-Sorgue. Ce même jour, on visitera un atelier 'Archi'Croque' pour les enfants. à 15h et toujours au Grenier numérique à l'Isle-sur-la-Sorgue.

On décrypte le patrimoine à l'Isle-sur-la-Sorgue

Malaucène

On découvrira l'architecture du centre ancien de Malaucène le samedi 16 octobre à 10h30, rendez-vous devant la médiathèque. Gratuit et sans réservation.

Pertuis

Visite du parcours Art et Architecture. Découvrez les oeuvres d'art contemporain et d'architecture: Tadao Ando, Renzo Piano, Frank Gehry, Richard Rogers. Prévoir des chaussures de marche. La visite dure 2h.Egalement visite possible du Château de Lacoste à Pertuis. Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 octobre. Entrée sur réservation. 2 750 route de la Cride, Le Puy-Sainte-Réparade. Réservation <u>ici</u>.

Sérignan-du-Comtat

Visite du Naturoptère avec ses architectes. Livré en 2009, Le Naturoptère est la preuve qu'un bâtiment bois en région Sud peut traverser les années. Récompensé par le Prix Départemental de l'Architecture et de l'Environnement en 2010, il est aussi distingué par le trophée OFF du Développement Durable 2019. Les architectes Dominique Farhi ou Yves Perret vous guideront pour découvrir ce lieu dédié à l'oeuvre du naturaliste Jean Henri Fabre et à l'environnement, à travers les innovations et les créations architecturales proposées par ce bâtiment qui reste à l'avant-garde de l'architecture écologique. Les architectes Dominique Farhi et Yves Perret vous font visiter le lieu, l'occasion de le découvrir si vous ne le connaissiez pas ou de le redécouvrir sous un nouvel angle. On visitera le Naturoptère avec ses architectes samedi 16 octobre de 11h à 14h, à Sérignan-du-Comtat. Réservation obligatoire (max. 15 p. par visite) Samedi 16 octobre à 11h <u>ici</u> et 14h <u>ici</u>.



Le naturoptère l »Harmas à Sérignan-du-Comtat

Saint-Martin-de-Castillon & Viens

Visite de l'hôtel de ville de Viens à Saint-Martin-de-Castillon avec son architecte. Bijan Azmayesh vous invite à découvrir une réalisation de son agence d'architecture,

l'atelier Ostraka. Le nouveau bâtiment de la mairie de Viens, livré en 2018, a été conçu en lien direct avec le bâtiment préexistant et construit en bottes de paille et

bois pour justement s'accorder au contexte. Vendredi 15 octobre à10h sur inscription (max. 15 p.) <u>ici</u>. Quartier le Rang à Viens.

La mairie de Viens à Saint-Martin-de-Castillon

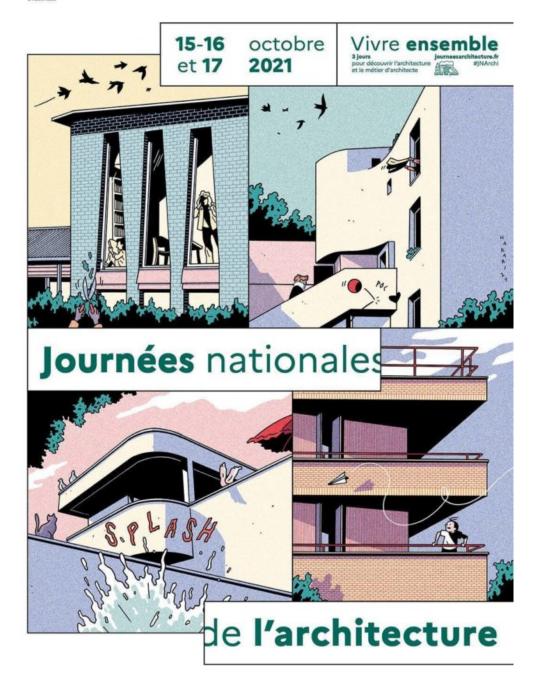
Et aussi

Visite de la maison bioclimatique d'Aurélie avec son architecte. Après la visite de l'hôtel de ville de Viens, l'architecte Bijan Azmayesh (atelier Ostraka) vous invite à quelques minutes de là découvrir une autre de ses réalisations, la maison d'Aurélie « . Là encore, intégration dans le paysage, ossature bois et utilisation de la paille ont été privilégiées, mais cette fois pour la vie et le confort » de 16 personnes fragiles ou malades, dans le hameau de Basses Courennes. Vendredi 15 octobre à 11h30. Sur inscription (max. 40 p.) ici.



Ecrit par le 3 novembre 2025







Le Festival d'été 2021 propose Werther et Charlotte de Jules Massenet à Grambois ce jeudi 19 août à 21h

Festival d'été 2021 présente sa 24^e édition. Rencontre éclectique, itinérante d'une rive à l'autre autour de la Durance, du Luberon et du Haut Pays Aixois, il proposera son Opéra de poche avec Sarah Laulan et Rémy Poulakis et Vladik Polionov au piano, Place de l'Eglise à Grambois.

A voir & à entendre

D'après l'opéra de Jules Massenet, version de poche au piano pour deux chanteurs. L'amour impossible entre Werther et Charlotte dans le roman de Goethe 'Les souffrances du jeune Werther' a marqué toute une génération romantique et inspiré l'opéra le plus intime de Jules Massenet. Allégée de tous les personnages secondaires, cette version se concentre sur les deux protagonistes, tout en gardant la continuité musicale et narrative.

Les infos pratiques

Opéra de poche. Jeudi 19 août à 21h. 25€. Place de l'église à Grambois. Les billets réservés et payés d'avance seront disponibles une heure avant, à l'entrée du spectacle. Les billets à tarif réduits seront délivrés sous réserve d'un justificatif. Réservation <u>ici</u>. 06 42 46 02 50 <u>www.festival-durance-luberon.com</u> M.H.

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa

Ecrit par le 3 novembre 2025

déclaration



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.



Les arrêtés sont consultables ICI